



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.198/1996/2
21 mars 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DE L'INFORMATION
Dix-huitième session
6-17 mai 1996

QUESTIONS DE FOND

Centres d'information des Nations Unies en 1995 : allocation des ressources par prélèvement sur le budget de l'ONU

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Dans un monde marqué par de rapides changements politiques et technologiques, et du fait des nouvelles orientations et fonctions que les États Membres ont données à l'Organisation, les activités d'information du public ne peuvent plus se limiter à la diffusion de renseignements. Le Secrétaire général a donc prié le Département de l'information et les centres d'information des Nations Unies de concevoir des moyens novateurs et dynamiques pour faire connaître au public le message de l'Organisation des Nations Unies. Les centres d'information ont répondu à cette demande en prévoyant et en exécutant une vaste gamme d'activités, souvent avec des partenaires locaux, dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995.

2. Tout au long de cette année jubilaire, le réseau mondial de centres d'information a tiré le plus grand parti possible de l'occasion unique qui lui était offerte d'intensifier ses activités pour faire connaître les principaux sujets de préoccupation au niveau international. Ce faisant, les centres d'information ont cherché plus particulièrement à toucher les jeunes en traduisant et en diffusant des pochettes de documentation sur le cinquantième anniversaire de l'ONU, en organisant des concours de rédaction et en participant à la reconstitution de sessions de l'ONU.

3. La réponse du réseau mondial de centres d'information témoigne du rôle croissant de la société civile aux niveaux national et international, de la volonté de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) d'être des partenaires actifs dans la prise de décisions politiques et de l'importance générale accordée aux débats publics et aux échanges de vues pour résoudre les

96-06906 (F) 120496 180496

/...

9606906

problèmes qui se poseront à la communauté internationale. Les centres d'information continuent de travailler en étroite collaboration avec les représentants des médias, tout en resserrant leurs liens avec les ministères, un nombre croissant d'organisations non gouvernementales, le monde des affaires et les milieux juridiques, les institutions académiques, les groupes de réflexion et les instituts de recherche.

4. Au paragraphe 11 de la résolution 50/31 B du 6 décembre 1995, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'allocation des ressources aux centres d'information des Nations Unies en 1995 et lui a demandé "de continuer à étudier les moyens d'assurer une répartition rationnelle et équitable des ressources disponibles entre tous les centres d'information et de rendre compte au Comité de l'information à sa dix-huitième session".

5. Au paragraphe 9 de la même résolution, concernant les résultats de l'expérience d'intégration des centres d'information des Nations Unies à des bureaux extérieurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Assemblée générale a invité "le Secrétaire général à poursuivre l'opération d'intégration chaque fois que possible, au cas par cas, en tenant compte des vues du pays hôte, tout en veillant à ce que l'intégration ne nuise pas au fonctionnement et à l'autonomie des centres, et à présenter un rapport sur la question au Comité de l'information".

6. Le présent rapport est soumis au Comité de l'information en réponse aux demandes susmentionnées de l'Assemblée générale. On y trouvera des renseignements sur les activités des centres d'information en 1994, l'état actuel de l'expérience d'intégration, les efforts en cours visant à renforcer les centres d'information et enfin les ressources financières disponibles pour le fonctionnement des centres.

7. Le présent rapport rend compte des programmes de travail des 62 centres d'information qui étaient opérationnels en 1995, ainsi que des activités d'information des bureaux extérieurs du système des Nations Unies créés aux termes de la résolution 48/209 de l'Assemblée générale, du 21 décembre 1993. Il ne traite pas des services de l'information de l'ONU situés à Genève et à Vienne et pour lesquels les allocations budgétaires sont présentées séparément au chapitre 24 (Information) du budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995; il ne traite pas non plus des services de l'information des quatre commissions régionales, qui relèvent des fonctions administratives et budgétaires de chaque commission.

II. RÔLE DES CENTRES D'INFORMATION DES NATIONS UNIES

8. Au paragraphe 8 de la résolution 50/31 B, l'Assemblée générale a réaffirmé "l'importance que les États Membres attachent à la fonction des centres d'information des Nations Unies, qui doivent faire véritablement connaître, dans toute son étendue, l'action de l'Organisation, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition". Dans ce contexte, l'Assemblée générale, au paragraphe 49 de la section III de la résolution 50/214 du 23 décembre 1995, a prié "le Secrétaire général de continuer à prévoir des ressources suffisantes à cette fin".

9. L'année 1995 a été marquée par un niveau d'activité sans précédent pour les centres d'information, qui ont réussi à résoudre les difficultés liées à l'organisation de deux grandes conférences des Nations Unies et à la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation.

10. Ayant largement contribué au cours des dernières années à faire connaître les grandes conférences des Nations Unies, les centres d'information ont à nouveau joué un rôle essentiel en 1995 en diffusant les thèmes du Sommet mondial pour le développement social et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (voir A/AC.198/1995/2).

11. Aussi bien avant qu'après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les centres d'information ont traduit les documents de référence, les déclarations et d'autres documents de base dans les langues vernaculaires et ont entrepris une large gamme d'activités de diffusion : séances d'information et séminaires, présentations orales à l'intention de groupes divers, publication d'articles et information des médias locaux. Les centres d'information de Londres et de New Delhi ont entièrement pris en charge les rencontres régionales de journalistes organisées par le Département de l'information. Au moyen des ressources fournies par le Département et le secrétariat de la Conférence, un fonctionnaire du Département de l'information, désigné comme agent de coordination pour la Conférence entre juillet 1994 et octobre 1995, a préparé et diffusé une documentation en chinois sur les thèmes de la Conférence et sur l'Organisation des Nations Unies. Au cours de la Conférence, les centres d'information ont transmis aux médias locaux des communiqués de presse et d'autres informations qu'ils recevaient chaque jour de la Conférence de Beijing, répondu aux questions des médias et des organisations non gouvernementales (ONG) et fourni au porte-parole de la Conférence et aux fonctionnaires du Secrétariat des coupures de journaux et d'autres rapports, par télécopieur, pour les tenir informés des réactions de la presse locale. Quelque 35 centres d'information ont partagé les fonds du Département de l'information alloués aux conférences pour développer leurs programmes d'information. Le centre d'information de Manille, par exemple, a aidé la commission nationale du pays hôte à mettre en place un centre d'information pour la durée de la Conférence, permettant ainsi aux organisations non gouvernementales intéressées et au public de suivre de près les débats de la Conférence et de tenir simultanément leurs propres réunions.

12. Le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies a fourni aux centres d'information une occasion sans précédent d'obtenir la faveur du public en faisant la preuve de leur compétence et de leur adaptabilité. La diversité des activités organisées par les centres a confirmé leur efficacité en tant qu'organes d'information de l'ONU, comme le leur avait demandé l'Assemblée générale. Les activités organisées ou appuyées par les centres d'information pour célébrer l'anniversaire de l'ONU ont porté sur les domaines suivants : éducation (traduction des pochettes de documentation sur le cinquantième anniversaire de l'ONU, campagne mondiale de réflexion dans les écoles, documentation établie sur place par les centres d'information des Nations Unies, reconstitution de sessions de l'Organisation des Nations Unies, concours de rédaction, conférences et colloques, etc.), publications (livres sur l'Organisation des Nations Unies, numéros spéciaux des bulletins des centres d'information, etc.), projets réalisés en collaboration avec les médias

(articles spéciaux dans les journaux, programmes à la radio et à la télévision), et programmes spéciaux (expositions, galas et concerts, manifestations sportives, inauguration de lieux publics et d'établissements dédiés à l'ONU et autres manifestations comme des défilés pour la paix).

13. Tout au long de l'année, les directeurs et les fonctionnaires du service des centres d'information ont activement participé à des séminaires, à des colloques ou à des émissions de radio et de télévision, collaboré à la publication d'encarts spéciaux dans les journaux ou d'ouvrages commémoratifs sur les activités des éléments du système des Nations Unies dans les différents pays hôtes, et organisé des manifestations spéciales en collaboration avec des organisations non gouvernementales sur place et avec les comités nationaux du cinquantième anniversaire. Grâce à la participation active des centres d'information, plus de 90 comités nationaux ont été créés. Le Département de l'information s'emploie actuellement avec la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies à transformer les comités créés à l'occasion du cinquantième en associations nationales pour les Nations Unies dans les pays où un tel organisme n'existe pas encore.

14. Plusieurs centres d'information ont participé au lancement du "Passeport pour l'avenir" dans le dessein d'intéresser les jeunes aux questions dont s'occupe l'ONU. Le Bureau des Nations Unies en Arménie a distribué ce passeport lors d'une cérémonie au cours de laquelle environ 15 000 élèves du secondaire se sont engagés à participer à des activités communautaires. Le centre d'information de Washington a collaboré étroitement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le service chargé des suppléments éducatifs pour les enfants à la réalisation d'une édition spéciale sur le cinquantième anniversaire qui a été publiée dans 500 journaux aux États-Unis d'Amérique. Des concours de rédaction à l'intention des élèves de différentes classes ont été organisés dans plusieurs pays, notamment ceux desservis par les centres d'information de Lagos, Lisbonne, Port of Spain et Sana'a. Des reconstitutions de sessions de l'ONU ont été préparées ou organisées avec l'assistance des centres d'information d'Athènes, de Bruxelles, de Bucarest, de Buenos Aires, d'Islamabad, de Lagos, de Panama, de Port of Spain, de Santa Fe de Bogotá et de Sydney. En plus des pochettes de documentation sur le cinquantième anniversaire, des guides ou des programmes d'enseignement ont été mis au point et des séances d'information ont été organisées à l'intention des professeurs pour les encourager à consacrer des cours à l'Organisation des Nations Unies ou à des questions précises comme les droits de l'homme, à divers niveaux de l'enseignement. Par exemple, le centre d'information de Bucarest a collaboré avec un institut national pour produire des matériels didactiques sur les droits de l'homme, le centre d'information du Caire a participé à l'organisation d'un atelier sur l'enseignement des droits de l'homme qui rassemblait des organisations non gouvernementales africaines et le centre d'information de Copenhague a collaboré étroitement avec des éducateurs pour l'enseignement des questions liées au développement. Le centre d'information de Mexico a organisé à l'intention des bibliothécaires mexicains un séminaire sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies.

15. De nombreuses émissions de radio et de télévision portant sur l'histoire, le rôle et les activités de l'ONU ont été produites avec la participation active des centres d'information des Nations Unies, notamment ceux de Bucarest,

Colombo, Dhaka, Islamabad, Lagos, Manille, Ouagadougou, Prague et Santa Fe de Bogotá, ainsi que du Bureau des Nations Unies au Kazakstan. Le cinquantième anniversaire a fait l'objet de plusieurs émissions de radio et de télévision qui ont lieu régulièrement dans plusieurs autres pays. À Sri Lanka, le Service de documentation cinématographique du Gouvernement a produit, avec l'assistance du centre d'information de Colombo, un documentaire en anglais et en cinghalais sur l'Organisation des Nations Unies à Sri Lanka qui a été mis à la disposition des cinémas de la capitale. Le centre d'information d'Islamabad a fourni à la télévision pakistanaise des documents, des diapositives et des films en vue de la production d'une série de jeux télévisés sur l'Organisation des Nations Unies à l'intention des universités. De nombreux centres d'information des Nations Unies ont mené à bien des négociations avec les représentants des services locaux de presse, de radio et de télévision pour obtenir qu'ils diffusent des annonces d'intérêt général sur le cinquantième anniversaire.

16. Les centres d'information ont organisé ou appuyé d'autres activités d'information à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'ONU, par exemple des défilés pour la paix tels que celui de Rome qui, avec l'aide du centre de Rome, a attiré 80 000 personnes. Grâce à la participation du centre d'information de Colombo, le Train du cinquantième anniversaire a porté le message de l'ONU à la population sri-lankaise par la voie ferrée. Le centre d'information de Nairobi a participé à l'organisation d'une tournée d'artistes qui se sont produits au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

17. Toujours dans le cadre des activités liées à la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, plusieurs centres d'information ont préparé et diffusé des informations sur disquettes. Le centre d'information de Mexico a produit en espagnol une "visite virtuelle" de l'ONU, au moyen notamment de graphiques et d'une description de ses principaux organes; le centre d'information de Rabat a, quant à lui, produit quatre disquettes en français contenant des documents marquants, notamment les principales déclarations de principe du Secrétaire général.

18. Pendant la période étudiée, les centres d'information ont régulièrement collaboré sur place avec les médias pour produire des émissions de radio et de télévision sur les questions qui occupaient le premier plan dans les commémorations de l'Organisation, avec la participation de directeurs ou de fonctionnaires de l'information ou sur la base des documents de référence qu'ils fournissaient. À côté des bulletins d'information périodiques, souvent bilingues, les centres d'information ont continué de publier des communiqués de presse, également dans les langues du pays le cas échéant, sur les activités du Secrétaire général, les réunions et les manifestations organisées par l'ONU et les institutions du système.

19. Conformément à la tradition qui veut que les principaux documents et publications de l'Organisation des Nations Unies soient traduits dans les langues du pays, le texte de la Charte des Nations Unies a été traduit au cours de l'année 1995 en hausa, hindi, igbo, cinghalais, tamoul, urdu et yoruba. Le centre d'information d'Accra a publié le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans 11 langues vernaculaires et le centre d'information de Dhaka a publié ce texte en bangla. Le centre d'information de Lisbonne a publié

un manuel en portugais pour l'enseignement des droits de l'homme dans les écoles primaires et secondaires. L'ONU en quelques mots a été traduit en bangla en 1995 par le centre d'information de Dhaka et en cinghalais et tamoul par le centre d'information de Colombo. En outre, le centre d'information de Moscou a traduit en russe des extraits des Livres bleus et les a publiés en tant que "mini livres bleus". Le centre d'information de Bruxelles a traduit en néerlandais la brochure du Département de l'information destinée aux étudiants et intitulée What's the United Nations?.

20. Les centres d'information ont poursuivi tout au long de l'année leur coopération avec les partenaires du système des Nations Unies. Dans de nombreux pays, des publications spéciales décrivant les travaux des programmes et des institutions des Nations Unies dans les pays hôtes ont été préparées et publiées à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation. Des journées internationales thématiques ont continué d'être célébrées, les centres collaborant avec les partenaires du système des Nations Unies intéressés pour assurer une couverture médiatique, organiser des conférences de presse ou d'autres manifestations spéciales, notamment la publication de rapports annuels, comme le Rapport sur l'état de la population mondiale du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Rapport sur le développement humain du PNUD et le World Investment Report de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

21. Comme par le passé, les centres d'information ont fourni une assistance logistique aux bureaux du Secrétariat de l'ONU et aux partenaires du système des Nations Unies en organisant pour les hauts fonctionnaires visitant tel ou tel lieu d'affectation des conférences de presse et des rencontres avec les représentants des médias, en servant de centres de liaison pour les campagnes d'information lorsque les partenaires du système des Nations Unies n'ont pas de représentation sur place ou en assurant la surveillance des examens au nom du Secrétariat.

22. L'attention grandissante que les médias accordent à l'ONU, ainsi qu'il est apparu tout récemment lors du cinquantième anniversaire, de certaines opérations de maintien de la paix et de la crise financière, s'est accompagnée d'une intensification des activités menées par de nombreux centres pour fournir des renseignements, ou éventuellement les corriger et pour donner aux journalistes locaux et aux personnalités influentes une perspective mondiale sur les événements décrits ou analysés.

23. Un grand nombre de centres d'information ont continué de transmettre par télécopie à la Section des informations du Département, de façon quotidienne ou selon que de besoin, des articles, des éditoriaux et des commentaires sur l'Organisation des Nations Unies et les questions prioritaires qui intéressent l'Organisation et la communauté internationale. À l'occasion, les centres d'information ont compilé des coupures de presse présentant un intérêt particulier à la demande des départements organiques. Le fait d'être en prise directe sur la presse du monde entier a permis à l'Organisation d'être au courant de la manière dont l'opinion publique perçoit l'ONU et son action.

24. Utilisant au mieux les connaissances et les réseaux de médias et d'autres contacts dont ils disposent sur place, les centres d'information ont fourni des

renseignements et une assistance logistique efficaces au Secrétaire général lors de visites officielles dans des États Membres. Des dispositions précises ont été prises en coopération avec les gouvernements hôtes pour garantir à ces visites une couverture médiatique maximale et les centres d'information des villes visitées se sont chargés des relations avec les médias au nom du Secrétaire général.

25. De nombreux centres d'information ont continué de jouer un rôle actif dans la diffusion ou la vente des publications de l'ONU, en particulier la série des Livres bleus, sur la participation de l'Organisation aux grandes questions qui préoccupent la communauté internationale. De nombreux centres ont participé à des salons internationaux du livre organisés dans les pays hôtes et ont exposé la vaste gamme de publications produites par le Département et ses collaborateurs au sein du système des Nations Unies.

III. INTÉGRATION AUX BUREAUX EXTÉRIEURS

26. Conformément à la demande de l'Assemblée générale, le Secrétaire général, agissant par l'entremise du Département de l'information, n'a ménagé aucun effort pour faciliter le processus d'intégration des centres d'information des Nations Unies aux bureaux extérieurs du PNUD chaque fois que cela était possible, au cas par cas et en tenant compte des vues du pays hôte. L'objectif reste le même : présenter une image cohérente du système des Nations Unies sur le terrain, promouvoir les activités d'information dans tous les domaines, y compris le développement, et réaliser des économies en utilisant des services communs. Si l'intégration va dans le sens d'une productivité accrue, c'est non seulement parce qu'elle permet de partager des locaux ou du matériel de bureau, mais aussi parce que les membres du personnel peuvent ainsi adopter un objectif commun et mettre en oeuvre sur le terrain un programme coordonné et intégré d'activités d'information qui s'inscrit dans un cadre élargi. La célébration du cinquantième anniversaire de l'ONU a été l'occasion de rassembler les différents organismes et éléments présents sur le terrain pour un travail d'équipe qui a profité à l'ensemble du système des Nations Unies.

27. Quinze centres d'information sont à présent complètement intégrés à des bureaux extérieurs du PNUD. Quinze autres fonctionnent sous la supervision immédiate du représentant résident du Programme. Le Service des centres d'information du Département adresse régulièrement des directives touchant l'administration et les programmes à tous les centres, pour les guider dans l'exécution de leur mandat.

28. L'Administrateur du PNUD et le Sous-Secrétaire général à l'information sont tous deux résolus à renforcer l'action des centres intégrés. La coopération ainsi instaurée a permis de mieux comprendre le mandat de chacun et de resserrer les relations de travail au niveau national. Sur le plan pratique, un mécanisme consultatif est actuellement mis en place au Siège pour régler ou prévenir avec plus d'efficacité les problèmes rencontrés sur le terrain et pour relayer l'information en vue de renforcer l'action des centres intégrés. À cette fin, un groupe de travail PNUD/Département de l'information a commencé en février 1996 à se réunir chaque mois.

IV. RENFORCEMENT DES CENTRES D'INFORMATION DES NATIONS UNIES

29. Des efforts ont été déployés dans le but spécifique d'accroître l'efficacité des centres d'information, notamment en procédant à plusieurs nouvelles nominations décisives. En 1995, de nouveaux directeurs ont pris leurs fonctions aux centres de Londres, Moscou, New Delhi, Tokyo et Washington. Début 1996, un fonctionnaire de l'information (hors classe) a été nommé à la tête du bureau d'information de l'ONU nouvellement créé à Pretoria. En mars de la même année, un nouveau Directeur a été nommé au centre d'information de Bonn. Des postes d'assistant d'information ont continué à être transformés en postes de fonctionnaire national de l'information : 35 postes ont ainsi été convertis depuis le début de l'opération.

30. En 1995, le Département de l'information a continué de renforcer l'efficacité de ses bureaux en organisant au Siège des programmes spéciaux d'orientation destinés à certaines catégories de personnel local et en encourageant sur place la formation aux techniques de l'information. Au Siège, un programme d'une semaine a été organisé en mars 1995 à l'intention de fonctionnaires de l'information et un autre a eu lieu en juin 1995 pour des assistants pour les références sélectionnés dans toutes les régions en fonction de leurs besoins de formation. Le programme destiné aux assistants comprenait pour la première fois une formation pratique approfondie en matière de recherche et d'archivage informatisés. Un programme analogue à l'intention d'assistants administratifs, qui était prévu pour la fin de l'année 1995, a dû être reporté sine die après l'adoption, en septembre, de mesures exceptionnelles liées à la situation financière de l'Organisation.

31. Par ailleurs, conscient de l'importance des activités de formation, le Département met à jour le document intitulé Information Centers Manual, qui contient des principes directeurs et des instructions pratiques concernant les activités du programme. La dernière révision date de 1992 et l'édition de 1995, qui tient compte des nombreux changements intervenus ces dernières années, devrait aider les centres à atteindre un niveau optimal d'efficacité.

32. Le suivi et l'évaluation des activités menées par les centres ont aussi fait l'objet d'une attention particulière. Les initiatives les plus importantes qu'ils ont signalées ont été intégrées dans une banque de données informatisée et classées par thème et type d'activité. Pour renforcer encore le mécanisme de retour de l'information, le Département procède, depuis début 1996, au réexamen de la façon dont les centres font rapport au Siège, l'objectif étant de mettre au point une méthode qui permette d'évaluer, de façon systématique, les activités des centres et de rassembler des données les concernant.

33. Fin 1995, 37 centres d'information et sept bureaux des Nations Unies recevaient des informations par des moyens électroniques : cc:Mail, cc:Mail à Internet, cc:Mail à Higgins et Wang E-mail. Ils ont ainsi pu accéder rapidement à des documents d'actualité, comme les messages et déclarations du Secrétaire général, certains communiqués de presse du Département, les résolutions et rapports du Conseil de sécurité, les actualités du jour et autres documents qui intéressent directement le grand public. Dans le cadre des efforts qu'il a faits pour aider les centres à assimiler les techniques actuelles et à accroître leur efficacité, le Département a installé 65 Pentium Packard Bell, équipés de

lecteurs de CD-ROM et de logiciels spéciaux, qu'il avait achetés avant l'adoption des mesures extraordinaires liées à la crise financière de l'Organisation. À l'heure actuelle, 29 centres sont équipés de télécopieurs. Pour accroître l'efficacité et la rentabilité de leur action, le Département compte relier chacun des centres aux messageries électroniques dès que les techniques correspondantes seront mises au point.

34. S'adaptant aux techniques qui ont révolutionné les moyens de communication, de nombreux centres ont renforcé, ou créé, leurs propres services de diffusion informatisée à l'intention du grand public. C'est ainsi que des informations relatives à l'ONU sont publiées sur Internet en anglais et en portugais par le centre de Lisbonne, et en espagnol par celui de Mexico. Le bureau de Kiev possède son propre site sur le réseau mondial. Le centre de Rome fait paraître des informations sur le réseau international multilingue Agora. Les centres de Lisbonne, de Mexico et de Sydney notamment continuent de publier sur Internet, outre des communiqués de presse et autres documents importants, des informations faisant l'objet d'une forte demande, comme le texte des déclarations adoptées par les grandes conférences des Nations Unies. Les utilisateurs se déclarent très satisfaits de ces services.

35. La possibilité de bénéficier de ressources supplémentaires étant très improbable, les efforts visant à renforcer les centres d'information doivent désormais reposer sur l'ingéniosité, la créativité et la détermination du personnel des centres et sur une coopération accrue avec les représentants des organismes des Nations Unies et les autres partenaires présents sur le terrain. Ainsi que l'a recommandé l'Assemblée générale, les centres ont continué à collaborer très étroitement avec, notamment, le PNUD, le FNUAP, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation a donné un nouvel élan à cette collaboration.

V. RESSOURCES FINANCIÈRES

36. Les fonds de fonctionnement mis à la disposition du Département de l'information pour qu'il les alloue aux centres d'information des Nations Unies sont essentiellement destinés à couvrir les dépenses d'entretien de ces derniers. Ils servent aussi à payer les frais de traduction et d'impression sur place de matériaux d'information ainsi que les frais de voyage à l'intérieur de la zone desservie par le centre.

37. L'année passée, la grave crise financière de l'Organisation a perturbé le processus décisionnel et la planification des programmes à tous les niveaux, y compris celui des centres d'information. Du fait des mesures spéciales adoptées en septembre 1995, les voyages autorisés ont été considérablement réduits. Bon nombre de directeurs de centres d'information se sont ainsi trouvés dans l'impossibilité de répondre efficacement aux besoins du pays d'accueil, et plus encore des autres pays ou zones desservis. De même, le gel qui frappe l'achat d'équipement, et notamment de matériel informatique, a ralenti la modernisation des moyens de communication à la disposition des centres. En raison de leurs dimensions, très modestes, les centres d'information souffrent tout particulièrement de la suspension actuelle de tout recrutement. En cas de

vacance de poste, les plus petits centres ne sont plus en mesure de maintenir leur niveau d'activité lorsque des postes clefs ne sont pas pourvus.

38. En 1995, le financement extrabudgétaire des centres, notamment sous forme de contributions en espèces ou en nature versées par les gouvernements, a continué à diminuer. Dans les conditions financières actuelles, le Département ne pourra que très difficilement maintenir le niveau d'activité des centres qui n'ont pas reçu les contributions prévues dans les accords passés avec le pays hôte.

39. Toutefois, il convient de souligner que plusieurs gouvernements hôtes ont apporté une aide financière qui s'est révélée très précieuse pour le bon fonctionnement des centres. Tout aussi appréciable a été l'appui apporté par 32 États Membres sous forme de locaux gratuits. On trouvera en annexe au présent document une ventilation du soutien des gouvernements hôtes aux 52 centres d'information actuellement opérationnels.

Annexe

FONDS AFFECTÉS À LA LOCATION DES LOCAUX ET AIDE DU GOUVERNEMENT HÔTE

Centres	Date de création	Postes Département de l'information	Coût de la location des locaux en 1995 (en dollars)	Appui du gouvernement hôte	
				Coûts extrabudgétaires de personnel	Contributions en espèces reçues en 1995 (en dollars)
Accra	Mars 1958	P-4, 5 agents locaux	Locaux gratuits		
Alger ^a	Septembre 1963	4 agents locaux	Locaux gratuits		
Ankara ^a	Mars 1975	2 agents locaux	6 700		
Antananarivo ^a	Janvier 1963	2 agents locaux	10 000		
Asunción ^a	Octobre 1962	2 agents locaux	7 233		
Athènes	Avril 1954	P-5, 5 agents locaux	53 712		52 097
Beyrouth	Septembre 1962	5 agents locaux	23 000		
Bonn	1995	D-1, 3 agents locaux	Locaux gratuits		
Brazzaville	Juin 1983	5 agents locaux	Locaux gratuits		
Bruxelles	Janvier 1975	5 agents locaux	70 361		68 750
Bucarest ^a	Juin 1970	1 agent local	Locaux gratuits	5 agents locaux	3 080
Buenos Aires	Novembre 1948	P-4, 5 agents locaux	Locaux gratuits		70 140
Bujumbura	Juin 1961	4 agents locaux	Locaux gratuits		Non acquittées depuis 1992
Colombo ^a	Août 1961	4 agents locaux	Locaux gratuits		612
Copenhague	Décembre 1946	P-5, 6 agents locaux	34 612		46 678
Dakar	Avril 1964	P-5, 4 agents locaux	Locaux gratuits		
Dar es-Salaam	Juin 1961	4 agents locaux	Locaux gratuits		
Dhaka	Août 1981	4 agents locaux	7 000		3 000
Harare	Novembre 1982	P-5, 5 agents locaux	Locaux gratuits		
Islamabad	Mars 1951	P-4, 5 agents locaux	10 000		6 500
Jakarta	Août 1985	P-5, 4 agents locaux	Locaux gratuits		

Centres	Date de création	Postes Département de l'information	Coût de la location des locaux en 1995 (en dollars)	Appui du gouvernement hôte	
				Coûts extrabudgétaires de personnel	Contributions en espèces reçues en 1995 (en dollars)
Kaboul ^b	Octobre 1959		2 400		
Katmandou ^a	Avril 1964	3 agents locaux	4 000		Non acquittées depuis 1993
Khartoum	Octobre 1963	4 agents locaux	Locaux gratuits		
Kinshasa ^a	Juillet 1964	5 agents locaux	800		
Lagos	Mai 1967	P-4, 5 agents locaux	Locaux gratuits	2 agents locaux	Non acquittées en 1995
La Paz ^a	Septembre 1963	3 agents locaux	7 708		Non acquittées en 1995
Le Caire ^a	Avril 1949	5 agents locaux	240		234
Lima	Avril 1960	5 agents locaux	25 300		
Lisbonne	Novembre 1977	P-4, 3 agents locaux	Locaux gratuits	2 agents locaux	120 000
Lomé ^a	Mai 1962	4 agents locaux	Locaux gratuits		
Londres	Janvier 1947	D-1, 7 agents locaux	135 000		
Lusaka	Octobre 1975	4 agents locaux	Locaux gratuits		
Madrid	Mai 1986	P-5, 4 agents locaux	Locaux gratuits		41 699
Managua ^a	Juillet 1984		Locaux gratuits	3 agents locaux	Non acquittées en 1995
Manama	Novembre 1977		Locaux gratuits	3 agents locaux	33 000 de Bahreïn
Manille	Août 1953	D-1, 4 agents locaux	Locaux gratuits		
Maseru ^a	Février 1979	3 agents locaux	Locaux gratuits		
Mexico ^c	Août 1947	P-5, 6 agents locaux	91 230		2 290
Monrovia ^b	Octobre 1950				
Moscou	Avril 1948	P-5, 6 agents locaux	20 116		
Nairobi	Août 1974	4 agents locaux	Locaux gratuits		
New Delhi	Janvier 1947	D-1, 5 agents locaux	45 000		

Centres	Date de création	Postes Département de l'information	Coût de la location des locaux en 1995 (en dollars)	Appui du gouvernement hôte	
				Coûts extrabudgétaires de personnel	Contributions en espèces reçues en 1995 (en dollars)
Ouagadougou	Avril 1982	P-4, 5 agents locaux	Locaux gratuits		
Panama ^a	Septembre 1984	2 agents locaux	Locaux gratuits	Services de 3 agents locaux	
Paris	Mars 1947	D-1, P-3, 8 agents locaux	Locaux gratuits		5 524
Port of Spain	Janvier 1962	P-4, 5 agents locaux	27 490		2 080 ^d 592 ^e
Prague	Décembre 1947	P-4, 4 agents locaux	200		26 785
Pretoria	1996	P-5, 3 agents locaux	Locaux gratuits		
Rabat	Décembre 1962	5 agents locaux	20 000		Non acquittées depuis 1993
Rio de Janeiro	Mars 1947	P-5, 6 agents locaux	Locaux gratuits		Non acquittées depuis 1992
Rome	Juillet 1958	D-1, 5 agents locaux	450		
Sana'a	Avril 1994	P-3, 2 agents locaux			
San Salvador ^b	Juillet 1960				
Santa Fé de Bogotá	Mai 1954	5 agents locaux	55 649		70 000
Sydney	Novembre 1948	P-3, 5 agents locaux	54 000		
Téhéran	Mai 1950	P-4, 2 agents locaux	21 000		
Tokyo	Avril 1958	1 D-1, 7 agents locaux	275 000		100 000 pour les activités d'information
Tripoli	Janvier 1980		Locaux gratuits	5 agents locaux	Non acquittées depuis 1993
Tunis	Mai 1960	P-5, 4 agents locaux	Locaux gratuits		
Varsovie	Août 1995		Locaux gratuits	3 agents locaux seront recrutés	

Centres	Date de création	Postes Département de l'information	Coût de la location des locaux en 1995 (en dollars)	Appui du gouvernement hôte	
				Coûts extrabudgétaires de personnel	Contributions en espèces reçues en 1995 (en dollars)
Washington	Octobre 1946	D-1, P-4 6 agents locaux	91 567		
Windhoek	Octobre 1992	P-5, 4 agents locaux	75		
Yangon ^a	Juin 1959	4 agents locaux	8 600		
Yaoundé	Octobre 1965	P-4, 5 agents locaux	Locaux gratuits	2 agents locaux	Non acquittées depuis 1990

^a Centre intégré.

^b Non opérationnel.

^c Le Gouvernement du Mexique a versé en 1995 l'équivalent de 31 756 dollars à diviser entre les organismes des Nations Unies qui partagent des locaux.

^d Contribution versée par le Gouvernement de la Trinité et Tobago.

^e Contribution versée par le Gouvernement de La Barbade.
